

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
LE MARDI 21 JANVIER 2020 à 13 H 30

À l'audience du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE, Palais de Justice, 4 Rue Emiland Menand – 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

SUR LA COMMUNE DE CUSSY-EN-MORVAN (71550), au 31 « La Chaume » :

Un ensemble immobilier comprenant :

- une maison à usage d'habitation :
 - o cave en sous-sol,
 - o au rez-de-chaussée : salon, salle-à-manger, cuisine, toilettes, cellier et une extension en bois,
 - o à l'étage : palier, couloir, salle d'eau, 2 chambres,
 - o garage, remise, atelier et grenier,
- cadastrée Section F n°768, sur terrain, pour une surface au sol de 4a 63ca,
- un terrain attenant cadastré Section F n°771 pour une surface au sol de 10a 11ca.

EN UN SEUL LOT
MISE À PRIX : 50.000,00 €
(CINQUANTE MILLE EUROS)
(Frais en sus)

Selon clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHALON SUR SAONE où il peut être consulté, ainsi qu'au Cabinet de Maître Sylvain BROSSAUD, Avocat.

Les enchères ne pourront être reçues que par le Ministère d'un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CHALON SUR SAONE.

Consignation : une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de 5.000,00 €.

Pour tous renseignements s'adresser :

- À Maître Sylvain BROSSAUD, Avocat, au 03.85.48.23.00
- À l'Étude de la SCP BLAD-RENARD & PERSICO, Huissiers de justice à CHALON-SUR-SAÔNE au 03.85.48.51.03 pour les visites